

FLEURY-MÉROGIS

Deux cents caravanes installées au cœur d'un parc public

« C'EST INCROYABLE de voir ça. » Cette maman, venue promener son enfant en poussette le long du lac, préfère rebrousser chemin. Hier matin, une centaine de caravanes ont en effet pénétré dans le parc de la Greffière, situé sur la commune de Fleury-Mérogis, juste derrière le magasin Babou et à la frontière avec les villes de Viry et Morsang-sur-Orge.

« On est là pour un mois, en mission évangélique, on est tous des gens de la région parisienne, indique le chef du camp qui était resté jusque-là trois semaines à Massy. On sera à peu près 200 caravanes. » A l'entrée du parc, le mur a été cassé et la porte en fer démontée. Ce qui a le don d'irriter David Derrouet, le maire (Nouvelle Donne) de Fleury. « Cet espace de verdure et son lac ont bénéficié d'investissements lourds de l'agglomération pour un montant de 500 000 € incluant des dispositifs anti-intrusions sauvages de caravanes que nous avons connues en 2010, 2011



Fleury-Mérogis, hier. Le mur d'entrée du parc a été cassé. « On est là pour un mois, en mission évangélique, on est tous de la région parisienne », précise le chef du camp.

et 2012. Mais nous sommes contraints de laisser un accès pour les véhicules d'entretien de l'agglomération. » C'est justement ce passage qui a été détruit.

Une demande d'expulsion envoyée au tribunal

Dès hier matin, l'avocat de la ville a été saisi afin qu'une procédure d'expulsion soit engagée. « Nous sommes donc en attente de la décision que prendra le tribunal, seul compétent pour prononcer l'expulsion des gens du voyage », reprend David Derrouet, qui va envoyer dès aujourd'hui un courrier à tous ses administrés dans lequel il leur assure : « Vous pouvez compter sur ma détermination, à l'issue de la procédure, à sécuriser encore plus cette entrée. » De son côté, la communauté de gens du voyage affirme que « l'aire de grand passage de Lisses est occupée et il n'existe aucun autre lieu adapté pour 200 caravanes dans le coin ».

FLORIAN LOISY

GRAND PARIS

Tous contre la Métropole



Claude Bartolone, candidat PS aux élections régionales. (LP/Olivier Corsan.)

■ Alors qu'elle doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier, la Métropole du Grand Paris (MGP) — qui regroupera Paris et 132 communes de banlieue et aura pour principales compétences le logement et l'urbanisme — bat de l'aile. En début de semaine dernière, les sénateurs ont voté pour le report d'un an de la création de la MGP tout en le vidant de ses pouvoirs. D'abord favorable au projet, Claude Bartolone (PS) plaide désormais, lui aussi, pour le report. « La métropole est en panne », a estimé le président de l'Assemblée nationale dans « le Monde » de dimanche. L'élu socialiste souhaite également que la métropole s'étende au « périmètre régional »... Ce qui reviendrait à l'« enterrer » au profit de la région. Un point de vue soutenu de longue date par Valérie Pécresse (LR), sa rivale aux élections régionales

CHEPTAINVILLE

Le grand stockage de bouteilles de gaz met le feu aux poudres

JUSQU'À 50 TONNES de gaz, soit près de 2 000 bouteilles de propane et de butane stockées dans la même rue que des dizaines d'habitations de Cheptainville, à environ 300 m du château. Le maire (DVG) ne décolère pas de l'implantation de cette activité sensible, autorisée depuis le 1^{er} juin, et qui va augmenter le passage de camions, route de Lardy, entre la forêt et la fréquentée D 449, pour livrer des bouteilles destinées à la cuisine, au barbecue et au chauffage d'appoint, auprès des pompistes et centres commerciaux.

Depuis qu'il a reçu de la préfecture, mi-mars, le récépissé de la « déclaration d'installation classée » de la société Perrenot-Hersand, Raymond Boussardon monte au créneau et a lancé une pétition qui a recueilli quelque 200 signatures en un week-end. « Avec cet arrêté, on ne nous demande pas notre avis, ils ont l'autorisation d'exploiter. La décision vaut début de travaux », s'indigne celui qui déplore le manque d'information en amont des autorités, du bailleur et de l'exploitant.



Cheptainville, route de Lardy, le 1^{er} juin. Raymond Boussardon, le maire (DVG), craint un manque de sécurité autour de la plate-forme de stockage, située à quelques centaines de mètres d'habitations. (LP/I.F.)

« Quels sont les risques pour les habitants ? »

Raymond Boussardon, le maire (DVG)

Fin mars, il réclame des explications à la préfecture, qui lui envoie un dossier sur les risques industriels. « Quels seront les contrôles ? Et les risques encourus pour les habitants ? Quelles dégradations pour la voirie à cause du va-et-vient des camions ? » veut savoir celui qui envoie un recours gracieux mi-mai. « En deçà d'un certain niveau de stockage, le risque ne justifie pas une autorisation préalable, mais une simple déclaration. Il apparaissait difficile d'[y]

opposer une fin de non-recevoir. Les éléments de dossier, dûment contrôlés, ont été jugés complets », assure la préfecture, qui rappelle que l'Essonne compte près de 2 000 installations classées et qu'une réglementation ministérielle édicte des prescriptions sur la distance d'implantation, la lutte contre les risques d'incendie ou d'explosion. « Un bureau de contrôle indépendant sera chargé de contrôler [sa] bonne application. »

En face, Perrenot-Hersand se veut rassurant. « Je suis surpris de cet accueil. Les bouteilles, un produit courant, ne vont pas exploser ! Elles ne seront pas remplies sur place, et il

n'y aura pas 50 t de gaz sur le site, car il y en aura beaucoup de vides, consignées. Et si on est contrôlé avec 10 kg de plus, c'est la fermeture assurée, appuie Philippe Raguideau, le directeur général, qui gère une quinzaine de dépôts. Je comprends l'inquiétude mais les gens sont déjà entourés de plein de petits dépôts dans les centres et les stations-service, près d'hydrocarbures. Là, c'est un dépôt un peu plus gros. »

Il veut embaucher cinq employés, et les bouteilles arriveront le 24 juin. Lundi prochain, il présentera à une délégation municipale le site où quatre camions de 19 t quitteront le dé-

pôt tôt le matin pour y rentrer en début d'après-midi. « Dans ce site à l'accès contrôlé, il y aura un autre contrôle pour la plate-forme de 1 000 m² en extérieur, sur du béton, détaille-t-il. On est à 300 ou 400 m des habitations, soit le double de ce qui est imposé. »

Habitations que la mairie désirait voir se développer sur cette parcelle de 4 000 m², lors de la révision du plan local d'urbanisme. « Hors de question de bâtir de nouvelles maisons autour du gaz ! clame l'élu. Or, c'était l'une de nos trois parcelles restantes pour notre urbanisation... »

ISOLINE FONTAINE

FLEURY-MÉROGIS

188 logements inaugurés

■ Une nouvelle tranche de travaux prend fin. Icade et la mairie de Fleury-Mérogis inaugurent, aujourd'hui à 18 heures, deux résidences du quartier des Joncs-Marins : Central Parc et le Hameau viennent de sortir de terre. Au total, ce sont 19 pavillons, 161 logements collectifs et 8 logements individuels qui vont être présentés à cette occasion. Mais cet immense quartier ne sera en revanche terminé qu'en 2016, avec de nombreux autres lots encore en construction.

ÉTIOLLES

Nouvelle réunion contre l'antenne de téléphonie

■ La mobilisation contre l'implantation par Orange d'une antenne de téléphonie mobile de 36 m sur le parking du golf d'Étiolles ne faiblit pas. Une nouvelle réunion se tiendra demain. Elle réunira un groupe de travail composé d'élus du conseil municipal, d'habitants et d'associations afin « d'élaborer une stratégie commune pour infléchir la décision d'édification de cette antenne et reprendre les négociations avec Orange et le gestionnaire du golf », explique-t-on en mairie. Demain à 20 h 30 en mairie. Pour y participer, contacter le secrétariat du maire au 01.60.75.70.74.